

# CFA de l'AFFIDA L'École Commerciale, 2 centres de formation (95 et 78), 450 jeunes

**AFFIDA**  
L'ÉCOLE COMMERCIALE



*Plus qu'une formation,  
un métier, un diplôme*

**67%**

**Taux de  
satisfaction**

## Site d'Argenteuil

Bachelor Responsable  
du développement des  
affaires  
BTS MCO  
BTS NDRC  
BAC Pro Métiers du  
Commerce et de la Vente  
CAP Vente

## Site de Coignièrès

BTS MCO  
BTS NDRC  
BAC Pro Métiers du  
Commerce et de la Vente  
CAP Vente



Centre de Formation d'Apprentis à Argenteuil (95) et Coignièrès (78)

**Le +**

**Vous pouvez créer un compte et déposer  
votre offre d'emploi sur [www.affida.fr](http://www.affida.fr)  
(rubrique «entreprises > devenir une entreprise partenaire»)  
Les apprentis peuvent ainsi candidater  
à ces offres d'emploi directement en ligne.**

## Contacts

Site d'Argenteuil (95) :  
**01 34 34 11 71 - [cfa.argenteuil@affida.fr](mailto:cfa.argenteuil@affida.fr)**  
Site de Coignièrès (78) :  
**01 30 16 49 20 - [cfa.yvelines@affida.fr](mailto:cfa.yvelines@affida.fr)**

[www.affida.fr](http://www.affida.fr)   [cfaaffida](https://www.facebook.com/cfaaffida)

**Vente**

**Gestion**

**Management**

**Relation Commerciale**

**Développement des affaires**

**Formations  
en alternance  
du CAP  
au Bachelor**

*Nos apprentis ont du talent !*

Notre École Commerciale forme depuis plus de 20 ans des jeunes en alternance de 15 à 29 ans. Plus de 1000 entreprises partenaires nous ont déjà fait confiance.

## Avec nous, recrutez vos futurs salariés par le biais de l'alternance.

Nous formons pour vous des jeunes aux métiers du commerce du CAP au Bachelor.

### Nos formations :

## CAP 2 ans

Equipier polyvalent de commerce

## BAC PRO 2 ou 3 ans

Métiers du Commerce et de la Vente

Option A – Animation et gestion de l'espace commercial

## BTS 2 ans

Négociation et Digitalisation de la Relation Client  
Management Commercial Opérationnel

## BACHELOR

Responsable du Développement des Affaires  
(Uniquement à Argenteuil)



**Rythme de l'alternance :** 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise **ou**  
1 semaine à l'école, une semaine en entreprise.

**Nos services :** Recrutement, étude des profils, placement en entreprise  
Accompagnement, préparation et formation à la culture d'entreprise et au Savoir Être  
Gestion administrative et financière du contrat en relation avec les OPCO  
Suivi individualisé du jeune pendant toute la durée du contrat en lien avec l'entreprise

**Centres de formations :** Deux sites à Argenteuil (95) et Coignières (78)



## LES AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

### Le contrat d'apprentissage en bref

Il s'agit d'un contrat d'alternance où le jeune **partage son temps entre votre entreprise et notre centre de formation.**

Il est destiné **aux jeunes de 15 à 29 ans** révolus sauf cas particuliers.

Juridiquement, il prend la forme d'un **contrat de travail à durée déterminée** (CDD) signé par le jeune (et par le représentant légal si mineur) et par l'employeur.

L'apprenti devient donc **un salarié de votre entreprise** disposant des mêmes droits et obligations que l'ensemble de vos employés.

### Les avantages de la formation en alternance

C'est une opportunité pour enrichir et consolider vos ressources humaines durablement.

La formation en alternance permet aux jeunes **d'acquérir des compétences théoriques et de les mettre en pratique en milieu professionnel.**

En recrutant un alternant, vous formez ainsi vos futurs collaborateurs en leur apprenant un métier, tout en les initiant à la culture et aux spécificités de votre entreprise.

Les formations de l'**École Commerciale de l'AFFIDA** apportent aux apprentis des connaissances théoriques et pratiques qui leur permettent de réussir dans votre entreprise.

## AIDES À L'APPRENTISSAGE

Pour tout contrat d'apprentissage à partir du CAP jusqu'au Bachelor :

**6000 euros de prime** (jusqu'au 31/12/2024) pour toute signature d'un contrat d'apprentissage avec un apprenti mineur ou majeur.

Ces primes seront versées **sans condition aux entreprises de moins de 250 salariés.** Au-delà de 250 salariés, les entreprises devront respecter un objectif de 5% d'alternants dans leur effectif.

### LA RÉMUNÉRATION DES APPRENTIS (% du SMIC ou du SMC) \*

Salaire d'un apprenti en 2023	Moins de 18 ans Base de calcul	18 à 20 ans Base de calcul	21 à 25 ans Base de calcul	26 ans à 29 ans Base de calcul
1ère année d'alternance	27% SMIC	43% SMIC	53% SMIC ou du SMC	100% SMIC ou du SMC
2ème année d'alternance	39% SMIC	51% SMIC	61% SMIC ou du SMC	100% SMIC ou du SMC
3ème année d'alternance	55% SMIC	67% SMIC	78% SMIC ou du SMC	100% SMIC ou du SMC

SMC\* (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les 21 ans et plus.

NB : Lorsque l'apprenti est âgé de moins de 16 ans, il perçoit la rémunération servie aux apprentis de 16 à 17 ans (article D. 6222-27 du code de travail)

Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer les modalités de calcul et les cas particuliers.  
Plus d'informations sur [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)